

9 FÉVRIER
2023

2E RENDEZ-VOUS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Résumé des échanges

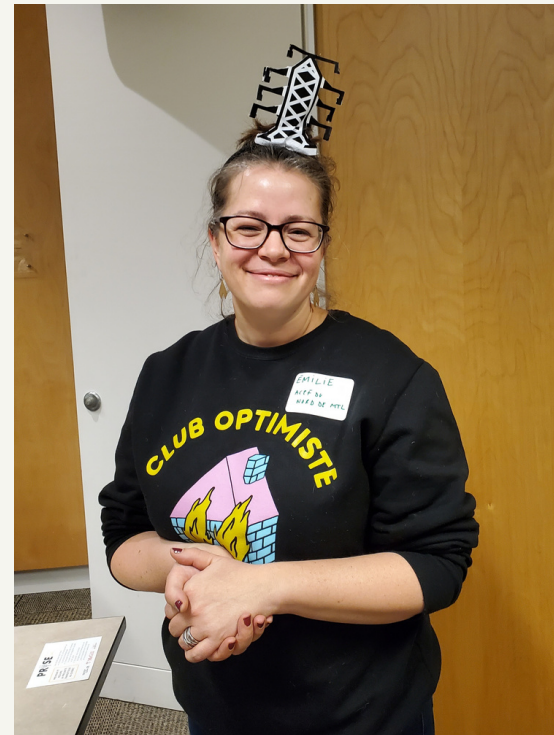


QUI SOMMES-NOUS?

L'ACEF du Nord et l'ACEF du Sud-Ouest de Montréal sont deux associations de défense des droits des consommateurs.

Chaque année, nous négocions auprès d'Hydro-Québec des ententes pour des ménages en difficulté de paiement. Parmi celles-ci, on retrouve un grand nombre de personnes à faible revenu qui sont durement frappées par les hausses de tarifs d'électricité des quinze dernières années.

Nous luttons depuis de nombreuses années pour un meilleur accès à l'énergie (électricité et chauffage) pour l'ensemble des ménages québécois.



Émilie Laurin-Dansereau
Conseillère budgétaire à
l'ACEF du Nord de Montréal

1



Isabelle Thibeault
Conseillère budgétaire à
l'ACEF du Sud-Ouest de Montréal

RAPPEL DE LA JOURNÉE

Le deuxième rendez-vous de lutte contre la précarité énergétique a eu lieu le 9 février 2023.

Lors de cette journée, différents acteurs et actrices provenant d'une diversité d'organisations se sont réunis pour discuter des enjeux entourant la précarité énergétique. Ils et elles ont travaillé en atelier pour:

- rédiger une déclaration qui reconnaît le caractère essentiel de l'énergie
- développer des revendications en lien avec l'efficacité énergétique et les conditions de logement, et la transition énergétique et la tarification
- proposer un plan d'action pour mettre l'enjeu sur la place publique

Le tout dans le but de permettre à tous les Québécois et Québécoises d'avoir accès à l'énergie, peu importe leurs revenus.

Nous vous présentons ici un résumé succinct des échanges.

DEUXIÈME RENDEZ-VOUS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



9 février 2023 - 9h à 16h
À la BANQ

475, boulevard de Maisonneuve Est, salle M.450

Pour toute question :
514 277-7959 poste 205 ou emilie@acefnord.org



ORGANISATIONS PRÉSENTES

MOUVEMENT DES CONSOMMATEURS

- ACEF du Sud-Ouest de Montréal
- ACEF du Nord de Montréal
- ACEF de l'Est de Montréal
- ACEF Estrie
- SAC de la Mauricie
- ACEF Montérégie-Est
- ACEF Rive-Sud de Montréal
- Union des consommateurs

RECHERCHE

- Observatoire québécois des inégalités
- Chaire de recherche du Canada en logement, communauté et santé – Université McGill

REGROUPEMENTS

- FRAPRU
- Collectif pour un Québec sans pauvreté
- TROVEP de Montréal
- Regroupement des organismes environnementaux en énergie

DISTRIBUTEURS D'ÉNERGIE

- Hydro-Québec – recouvrement
- Hydro-Québec – méthodes innovantes
- Hydro-Québec – efficacité énergétique
- Énergir

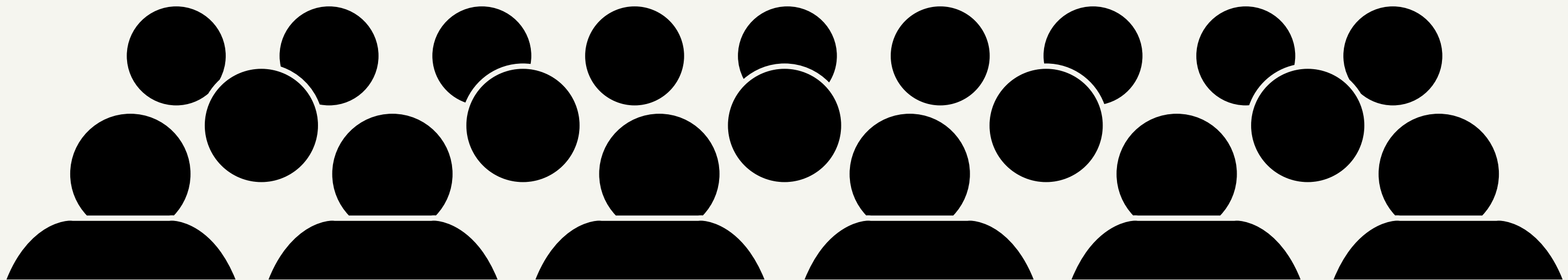
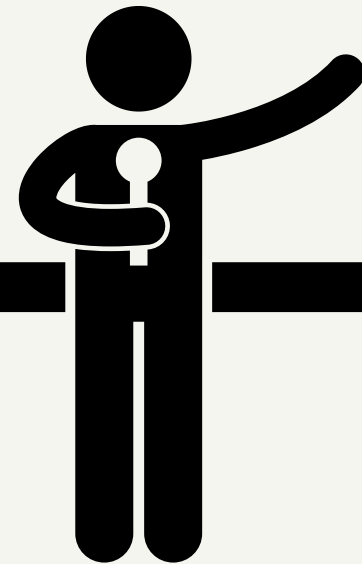
AUTRES

- Ministère de l'énergie et des ressources naturelles
- Direction régionale de santé publique – CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
- Syndicat des employé.e.s des techniques professionnelles et de bureau d'HQ
- Syndicat des spécialistes et professionnels d'HQ
- Front commun pour la transition énergétique
- Association des locataires de Villeray

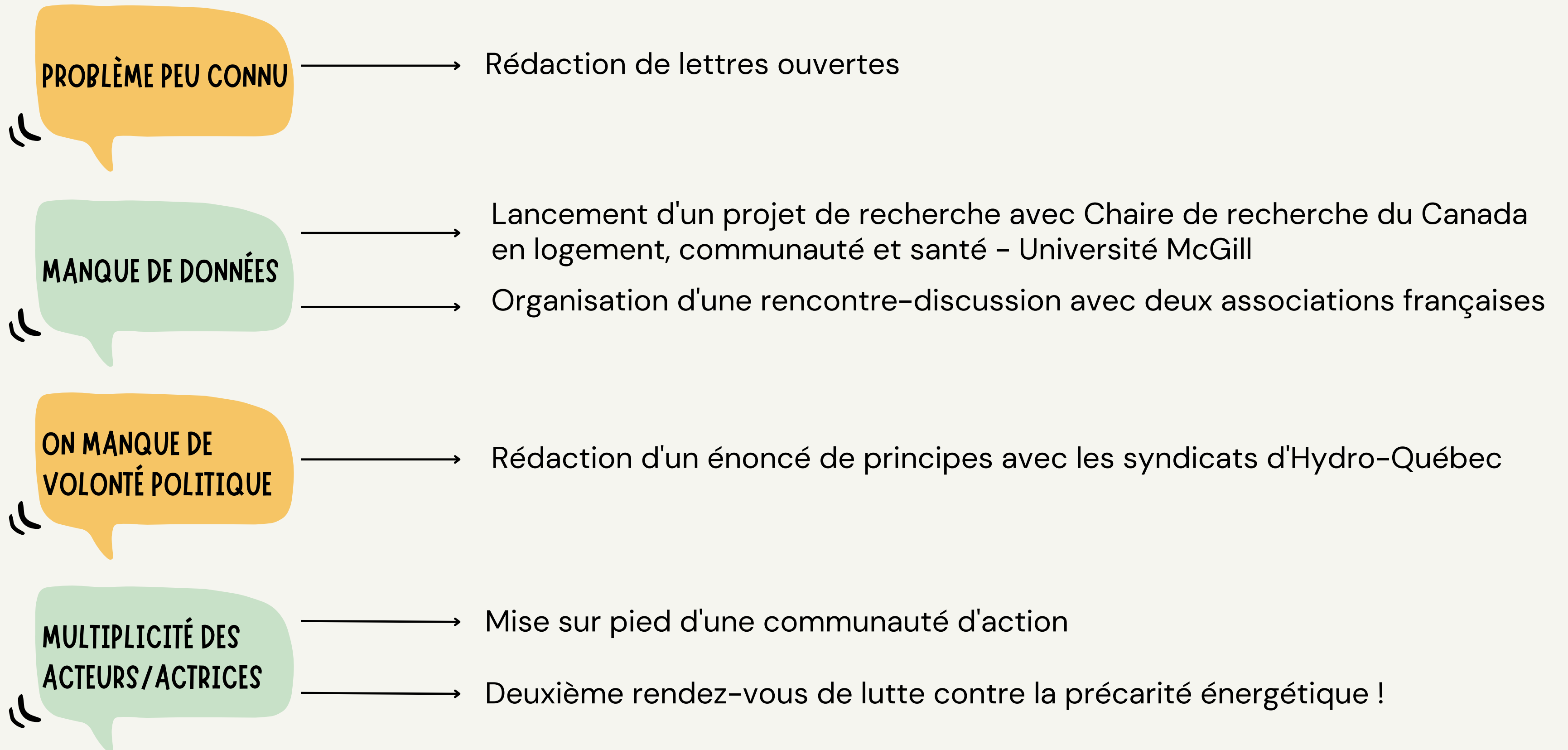
LE MATIN

Trois présentations :

1. **Droits des locataires dans le contexte d'efficacité énergétique** par Abhilash Kantamneni, Efficacité Énergétique Canada
2. **Projet de recherche « Prise : prévenir et réduire la précarité énergétique au Québec »** par Mylène Riva et son équipe
3. **Énoncé de principes** par Dominic Champagne, Président du Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec



Le premier rendez-vous de lutte contre la précarité énergétique nous a permis de faire collectivement différents constats. Petit retour sur le travail effectué sur chacun de ces éléments entre le premier et le deuxième rendez-vous.



Droits des locataires dans le contexte d'efficacité énergétique –

Abhilash Kantamneni, Efficacité Énergétique Canada



FAITS SAILLANTS :

1. La grande majorité des provinces canadiennes offrent des programmes d'efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu



- Clés en mains
- Sans frais
- Institutionalisés



- Mesures légères (rénovations superficielles)
- Seulement 1-5% des ménages à faible revenu sont rejoints
- Ils ne changent pas (rarement) de source de combustible
- Faible amélioration de la santé + sécurité
- Pas accessible pour tout le monde (grand besoin vs pas assez de financement)

2. Obliger les propriétaires à respecter des normes de performance obligatoires ou à rénover leurs logements comportent plusieurs risques

En se basant sur ce qui se fait ailleurs dans le monde, on peut mettre en place certaines stratégies pour réduire les risques

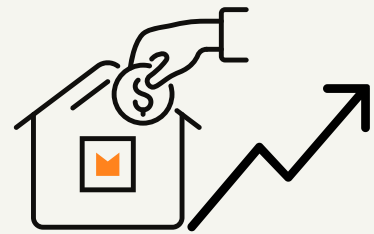


RISQUES



STRATÉGIES

1



Augmentation des loyers



- Pacte d'abordabilité
- Médiation du contrat de bail

2

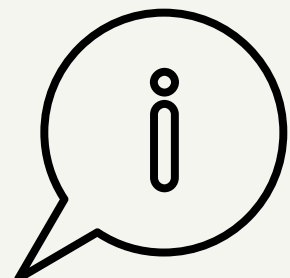


Rénoviction



- Droit au maintien dans les lieux
- Droit de premier retour

3



Locataires mal informés
et non considérés



- Droit de connaître la performance énergétique du logement
- Prise en compte des besoins des locataires dans les travaux

Projet de recherche « Prise : prévenir et réduire la précarité énergétique au Québec » –

Mylène Riva et Sophie Kingunza Makasi, Chaire de recherche du Canada en logement, communauté et santé de l'Université McGill



**PRÉVENIR ET
RÉDUIRE
LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE
AU QUÉBEC**

Une étude ayant pour buts :

- D'améliorer les connaissances sur la précarité énergétique
- D'anticiper les effets des initiatives la visant sur les inégalités sociales et de santé
- De guider une transition énergétique et climatique qui soit juste et équitable pour l'ensemble de la population québécoise

Fonds de recherche
Société et culture
Québec



Si vous voulez plus d'information sur **PRISE**

Si vous avez des suggestions ou des questions

Si vous voulez nous aider à recruter des participants

Contactez-nous !

Sophie Kingunza Makasi

Coordinatrice de l'étude et agente de recherche
sophie.kingunzamakasi@mail.mcgill.ca

Mylène Riva

Professeure et directrice de l'étude
mylene.riva@mcgill.ca ou 514-398-6331

PRÉSENTATION D'UN ÉNONCÉ DE PRINCIPES

Dominic Champagne, Président du Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec

ÉNONCÉ DE PRINCIPES - PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Considérant que l'énergie est un bien de première nécessité
- Considérant que l'énergie est un patrimoine collectif

Nous réclamons que :

1 le rendement énergétique des logements soit amélioré

2 l'énergie québécoise approvisionne en priorité les foyers québécois

3 les tarifs d'énergie ne servent pas à financer, en tout ou en partie, la transition énergétique

4 la tarification dynamique soit utilisée judicieusement

5 le principe d'interfinancement soit respecté

6 la période de non-interruption soit allongée pour tenir compte des changements climatiques

7 le rôle de la Régie de l'énergie soit revalorisé

L'APRÈS-MIDI

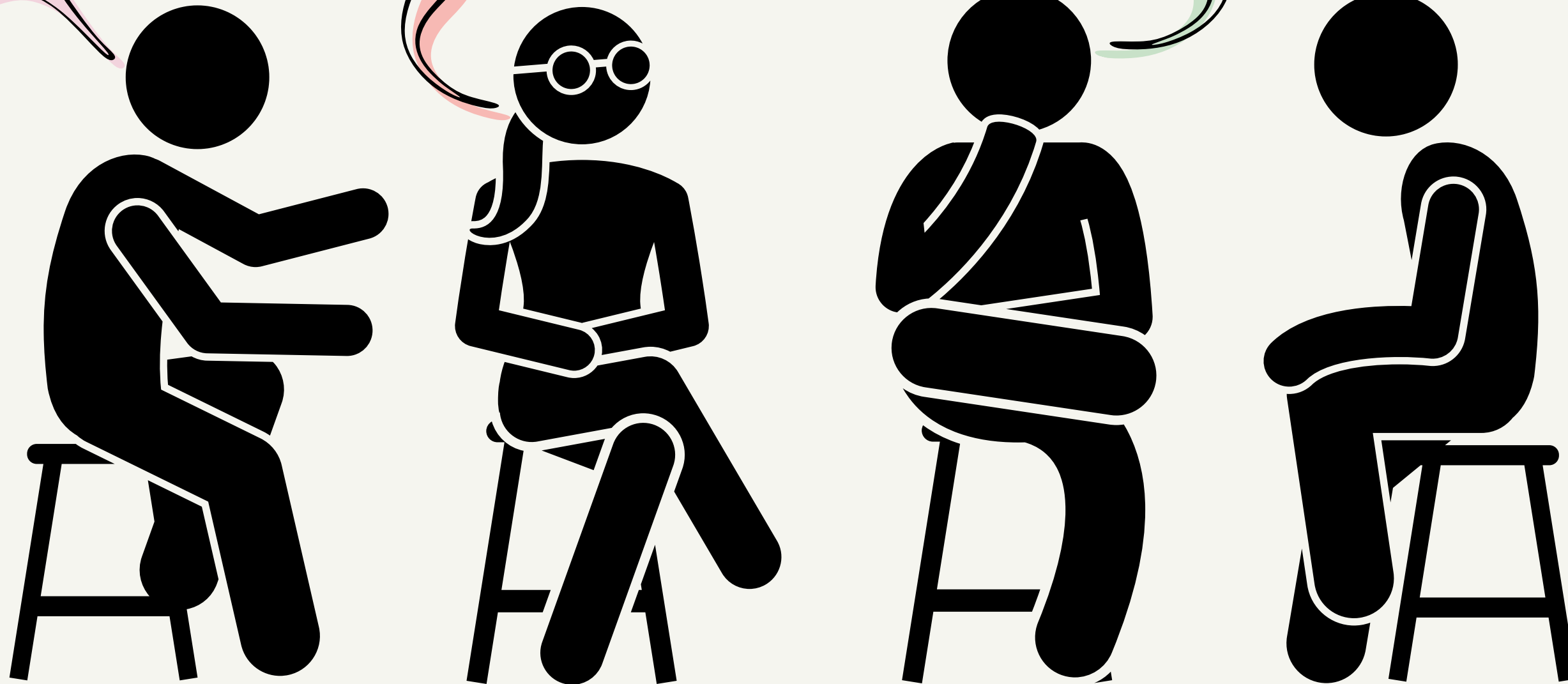
Travail en atelier sur quatre thèmes :

Rédaction d'une
déclaration qui
reconnaît la
précarité
énergétique

Création de
revendications en
lien avec l'efficacité
énergétique et les
conditions de
logement

Création de
revendications en
lien avec la
transition
énergétique et la
tarification

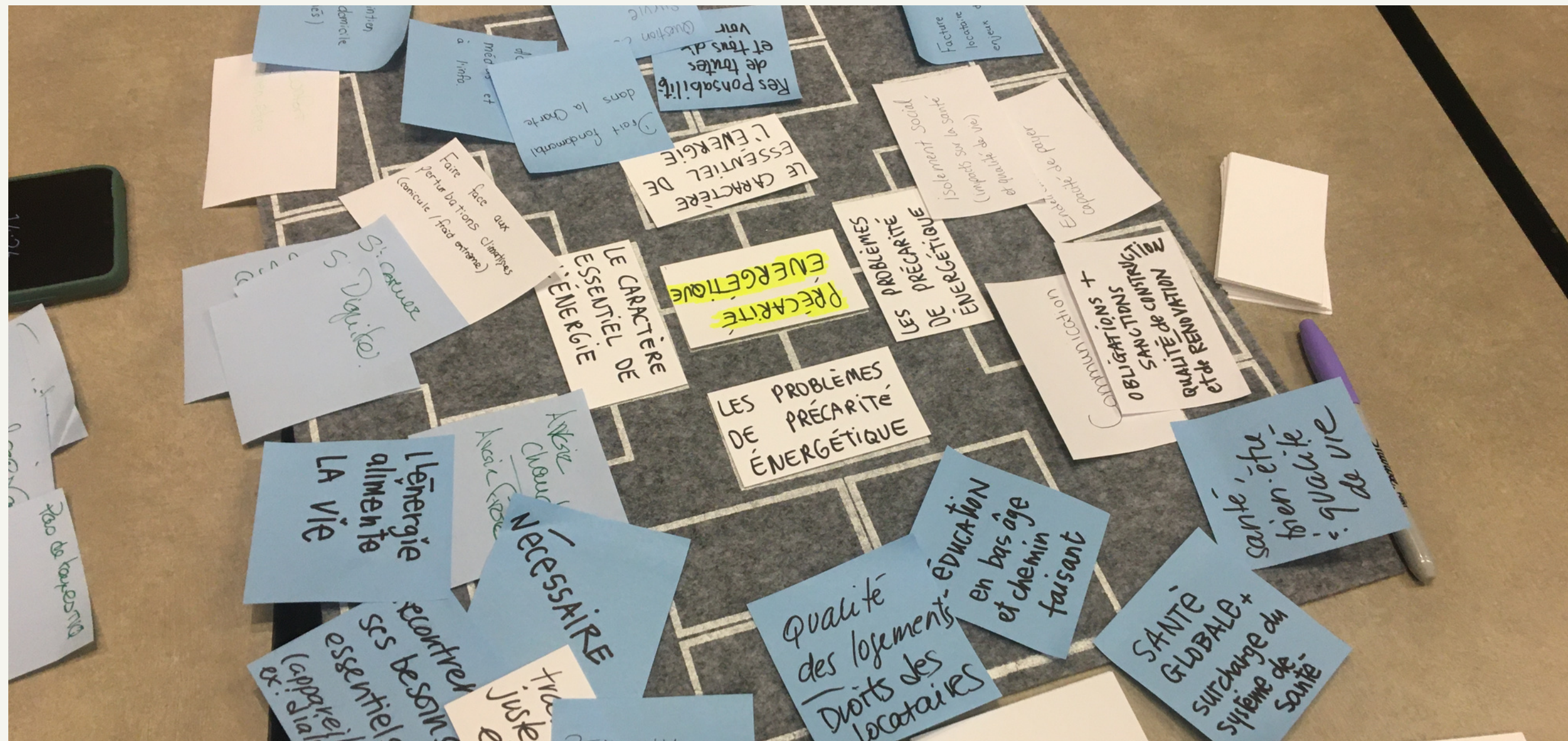
Proposition d'un
plan d'action
pour mettre
l'enjeu sur la
place publique



ATELIER 1 – RÉDACTION D'UNE DÉCLARATION QUI RECONNAÎT LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE CARACTÈRE ESSENTIEL DE L'ÉNERGIE

La précarité énergétique souffre d'un manque de reconnaissance. Au Québec, les problèmes d'accès à l'énergie sont absents du discours public. Pourtant, bien que les tarifs d'électricité au Québec soient parmi les plus bas en Amérique du Nord, de nombreuses personnes éprouvent des difficultés à payer la facture d'électricité.

Dans le but de mettre en lumière un problème souvent ignoré pour inciter les décideurs politiques, on vous propose d'écrire une déclaration.





Considérant :

- Que l'énergie est nécessaire à la vie
- Que de nombreux ménages vivent de la précarité énergétique au Québec et au Canada
- Que la transition énergétique soulève de nombreux enjeux

Nous souhaitons :

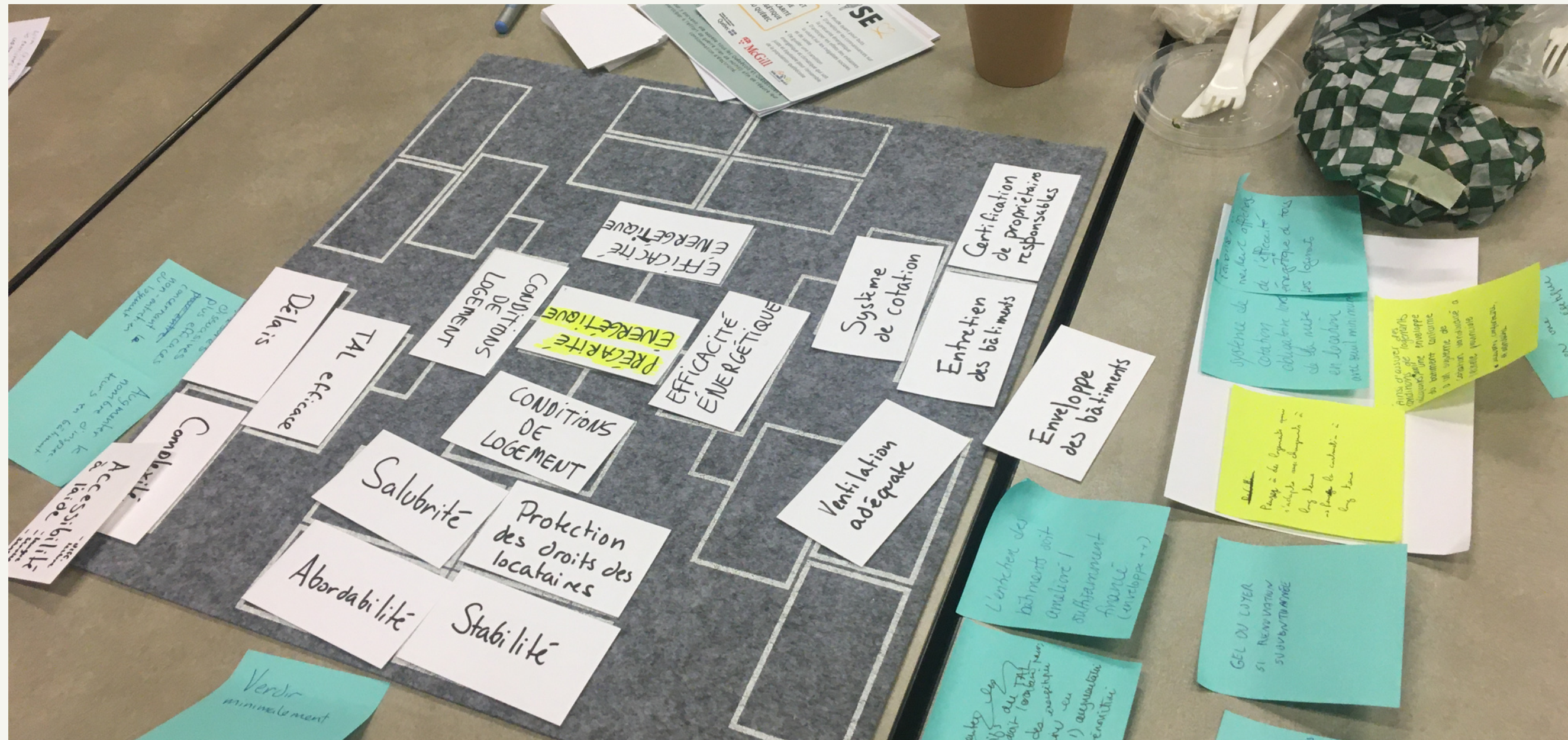
- Que l'énergie soit reconnue comme un droit
- Que la précarité énergétique soit reconnue comme un enjeu de société avec des impacts sociaux
- Que des programmes intersectoriels soit mis en place pour venir en aide aux ménages qui en ont le plus besoin



ATELIER 2 – REVENDICATIONS EN LIEN AVEC L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LES CONDITIONS DE LOGEMENT

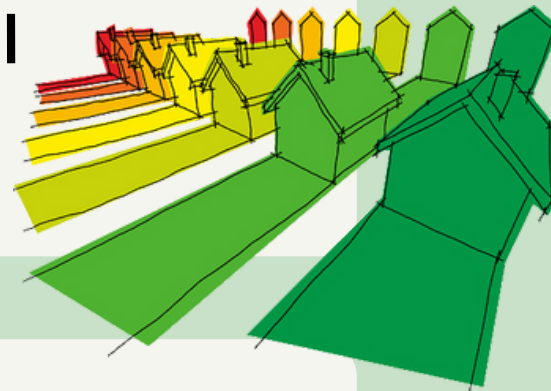
Les difficultés de paiement de la facture d'énergie des ménages ne relèvent généralement pas de mauvaises habitudes individuelles. Elles s'expliquent plutôt par la faiblesse des revenus, la mauvaise qualité du bâti et des tarifs d'énergie en augmentation.

Quelles revendications pourrait-on développer pour favoriser l'efficacité énergétique tout en tenant compte de la réalité des ménages à faible revenu pour qui la nécessité n'est pas de diminuer la consommation d'énergie, mais d'accéder à suffisamment de chauffage pour assurer santé et confort?

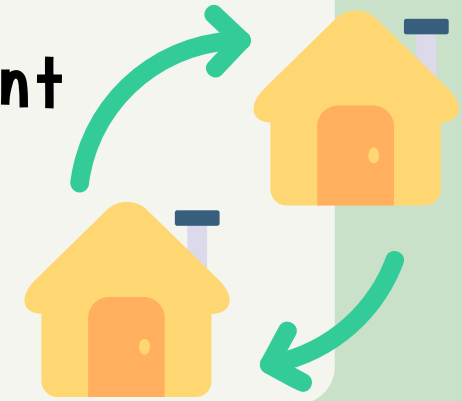


EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE –

- ① **Instaurer un système de cotation de l'efficacité énergétique des logements locatifs (en premier lieu) avec seuil minimal et divulgation obligatoire**



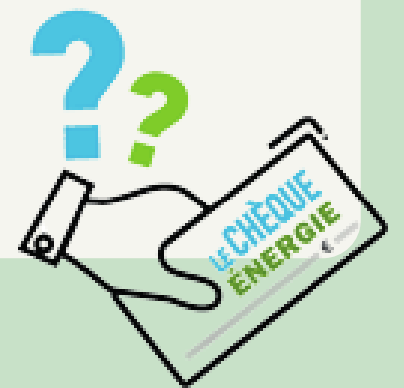
- ④ **Mettre en place un programme de relocalisation des locataires pendant les travaux avec couverture des frais de déménagement**



- ② **Renforcer des mesures dissuasives plus efficaces concernant le non-respect des seuils minimaux de cotation des logements**



- ⑤ **Créer une allocation énergie pour les MFR et les ménages dont la cotation énergétique est mauvaise**



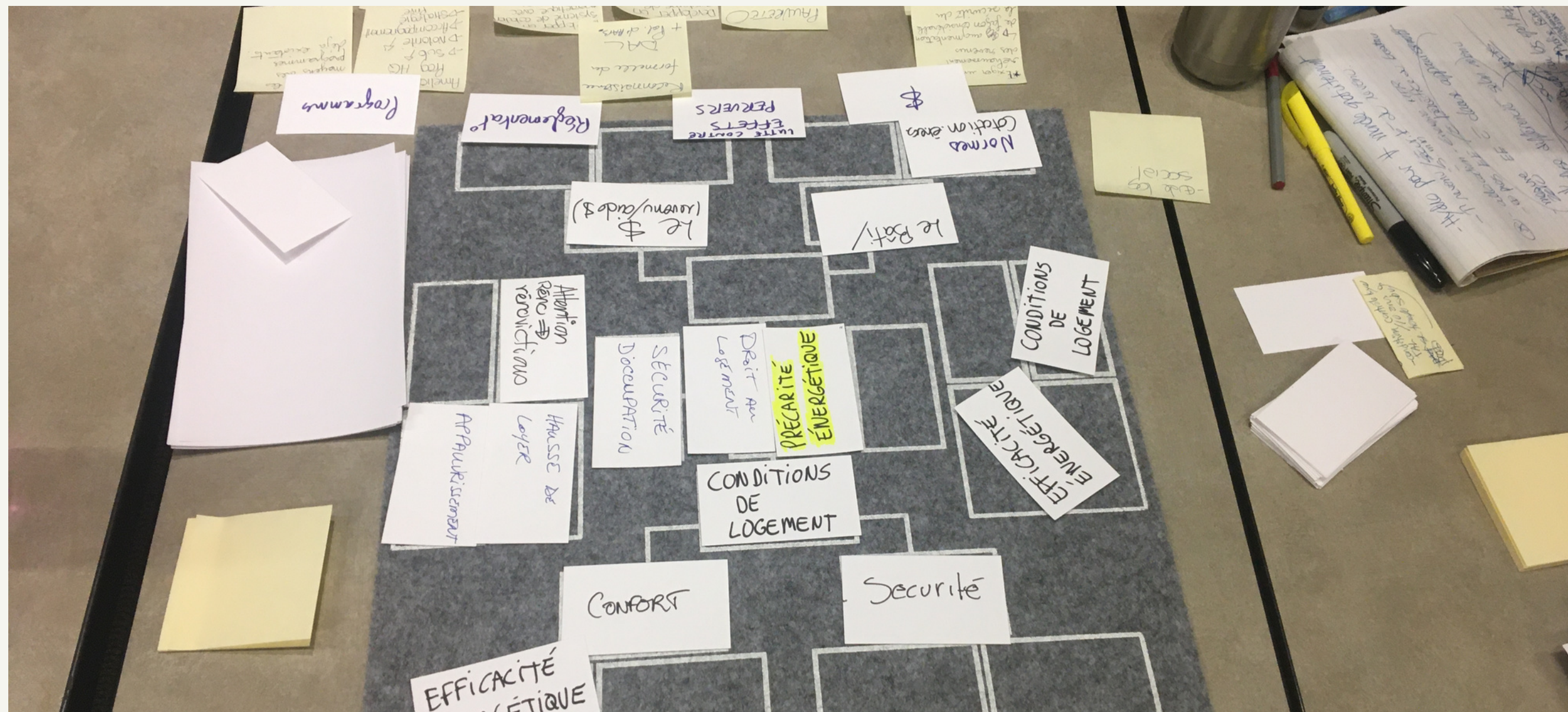
- ③ **Adapter et majorer aux seuils minimaux demandés le financement pour l'entretien des bâtiments**



ATELIER 2 – REVENDICATIONS EN LIEN AVEC L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LES CONDITIONS DE LOGEMENT

Les mauvaises conditions de logement sont un facteur déterminant dans la précarité énergétique. Les propriétaires sont souvent peu motivés à agir sur l'enveloppe thermique. Les locataires n'ont pas le pouvoir d'intervenir sur le bâti. Ils sont ainsi à la merci de leur propriétaire. Si on veut éliminer les passoires thermiques, on a donc besoin de mesures d'incitation à agir sur cette enveloppe.

Quelles revendications pourrait-on développer pour favoriser l'efficacité énergétique tout en tenant compte de la réalité des ménages à faible revenu pour qui la nécessité n'est pas de diminuer la consommation d'énergie, mais d'accéder à suffisamment de chauffage pour assurer santé et confort?



CONDITIONS DE LOGEMENT –

- ① Établir un service inclusif et accessible d'aide juridique au logement



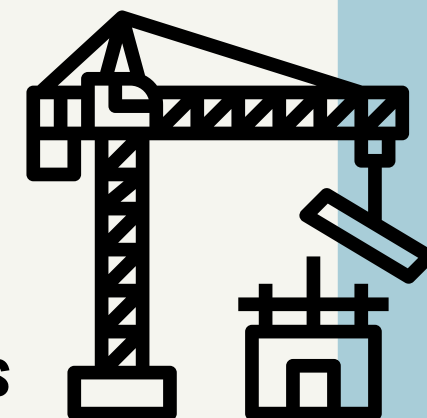
- ② Instaurer des mesures de protection des locataires suite à des rénovations en efficacité énergétique



- ③ Augmenter l'offre de logements sociaux efficaces



- ④ Relancer les programmes «achat-réno» et «AccèsLogis» pour construire du logement social qui respecte des normes énergétiques



- ⑤ Implanter un contrôle des loyers pour empêcher les hausses de loyer abusives en cas de travaux

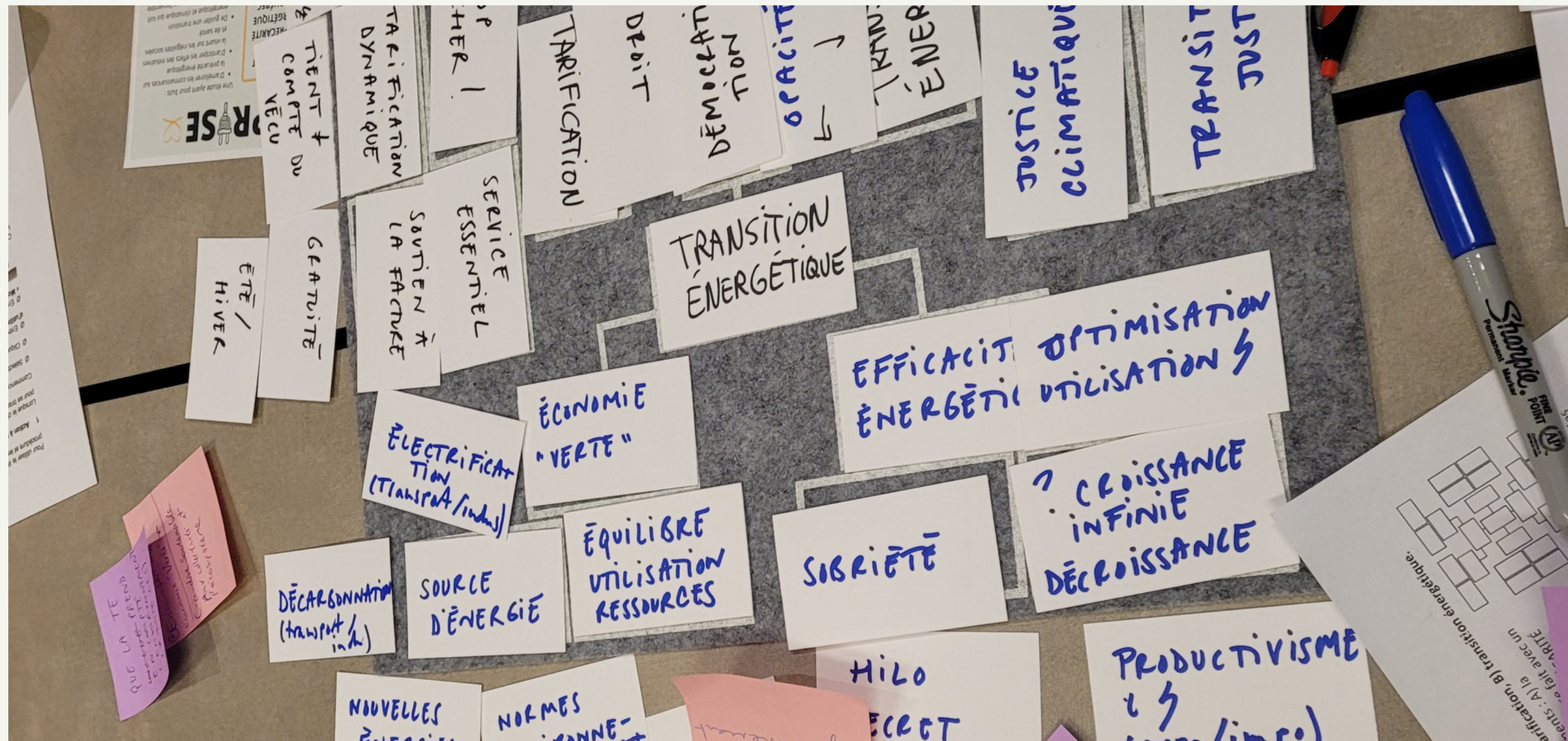


avec un suivi obligatoire en échange de subvention pour lutter contre les rénovictions

ATELIER 3 – REVENDICATIONS EN LIEN AVEC LA **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** ET LA TARIFICATION

La nécessité de réduire la consommation d'énergie pour lutter contre le réchauffement climatique ne saurait être remise en question. Par contre, le coût des tarifs d'énergie étant le même pour tous les consommateurs, mener une transition énergétique à l'aide des tarifs d'énergie serait une façon régressive (sans tenir compte du niveau de revenu, contrairement à l'impôt par exemple.) de financer cette transition.

Quelles revendications pourrait-on développer pour favoriser la transition énergétique sans pénaliser les ménages à faible revenu?



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE –

Prendre en compte l'environnement dans sa globalité et pas seulement les GES

① Prioriser l'efficacité énergétique sur le développement de nouveaux projets



④ S'assurer que les nouveaux projets d'approvisionnement soient publics



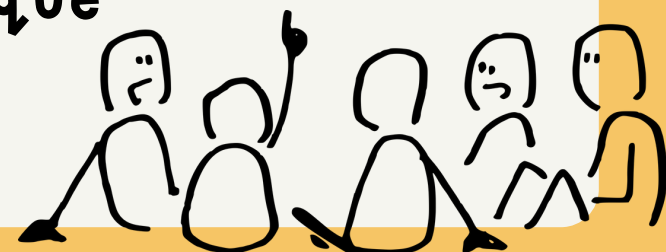
② Prioriser les besoins des Québécois.e.s sur les exportations et les projets économiques énergivores



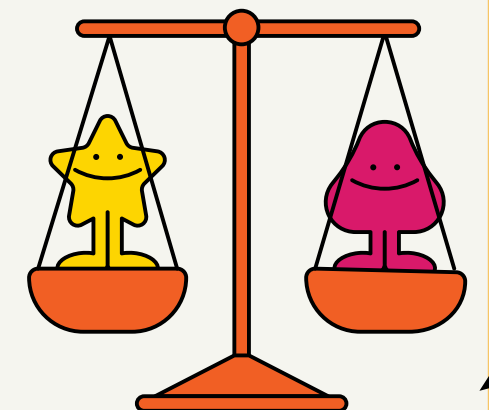
⑤ Financer la transition énergétique par la fiscalité et non avec les tarifs d'Hydro-Québec



③ Mettre sur pied un BAPE générique sur l'avenir de l'énergie au Québec qui soit transparent et démocratique



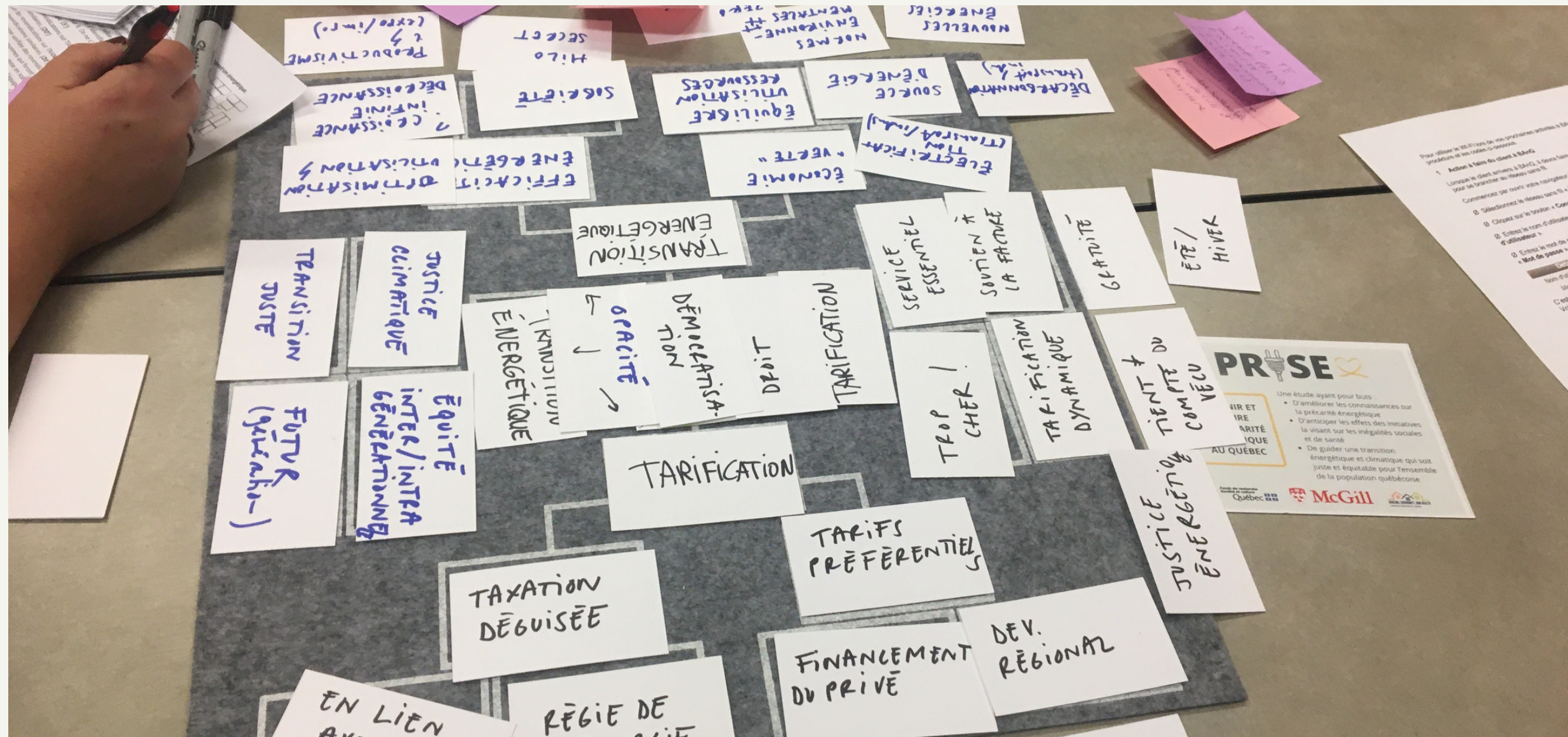
⑥ S'assurer que la transition soit juste



ATELIER 3 – REVENDICATIONS EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA TARIFICATION

Les tarifs d'électricité augmentent chaque année. Entre 2012 et 2021, les tarifs d'électricité ont augmenté de 14%. La coupure du service d'énergie est une source de souffrance morale et physique dont on ne parle pas. Il s'agit d'une sanction violente qui affecte l'estime de soi, génère de la honte, et contribue à l'exclusion sociale. Cette intervention stigmatise les personnes dans un moment de forte vulnérabilité.

Quelles revendications pourrait-on développer pour limiter les hausses de tarifs d'électricité?



TARIFICATION –

① Reconnaître l'accès à l'énergie comme un droit et l'enchasser dans une loi



④ Abolir la taxe de vente sur l'électricité



② Renforcer le mandat de la Régie de l'énergie et y inclure la production



⑤ Envisager d'autres options que la tarification dynamique pour gérer la pointe



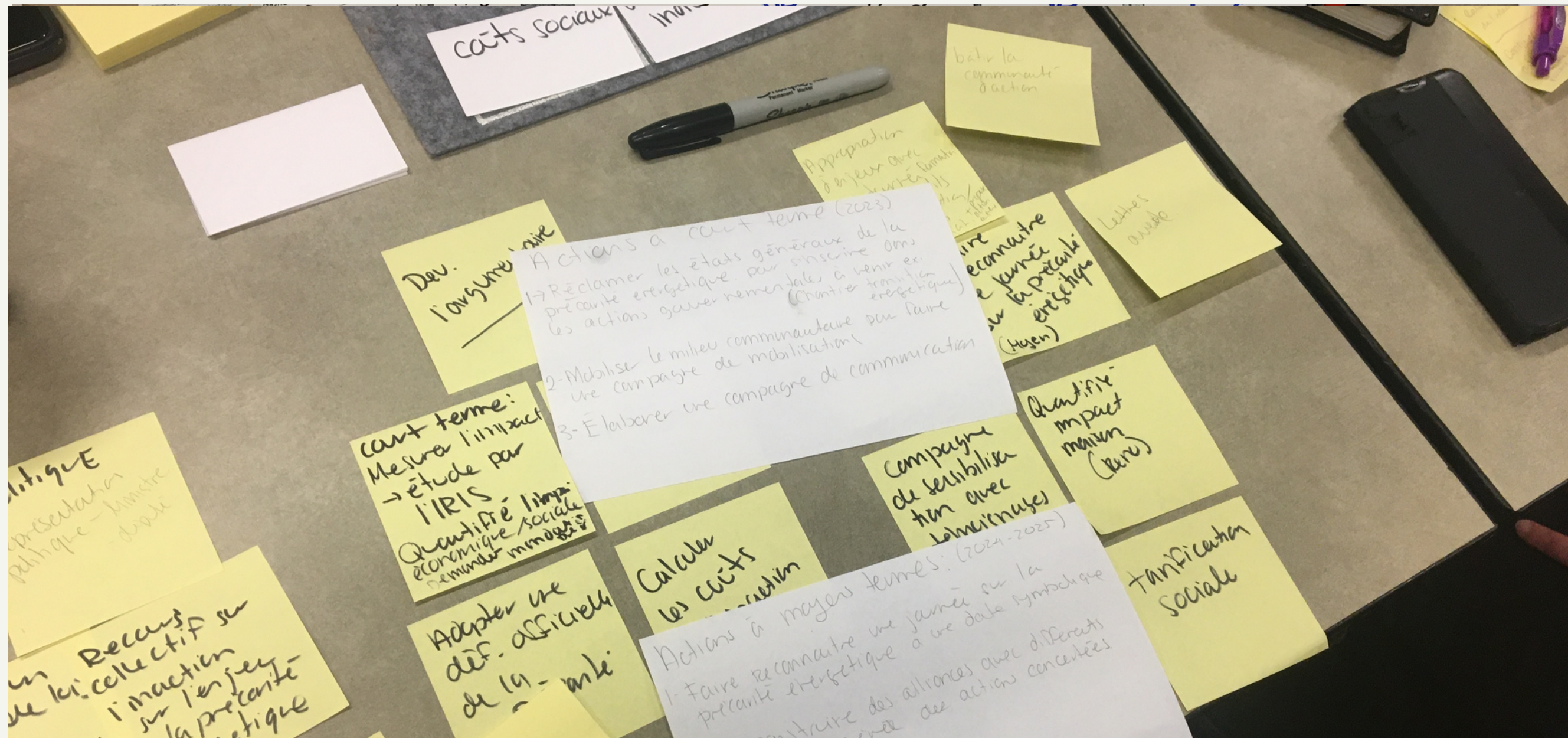
③ Établir les tarifs d'électricité en se basant sur les coûts réels de production



ATELIER 4 – ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION POUR METTRE LES PROBLÈMES DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE SUR LA PLACE PUBLIQUE

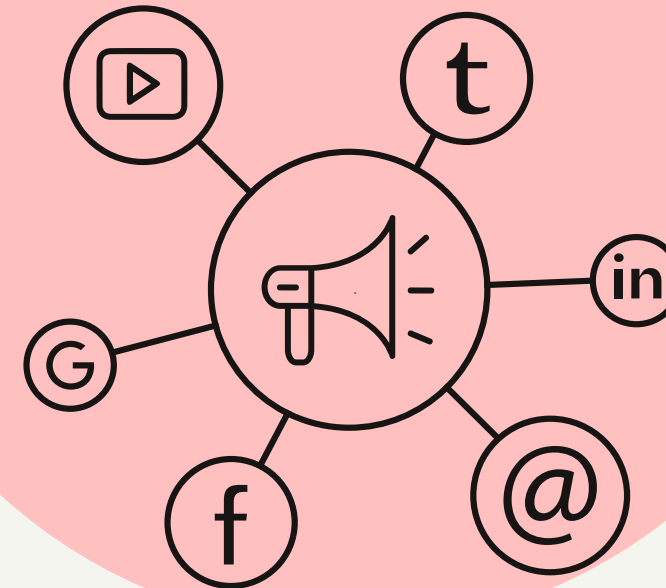
Depuis sa nomination à titre de ministre de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon répète sur toutes les tribunes que «nous consommons beaucoup trop d'électricité, comme résidents». Cette affirmation témoigne d'une méconnaissance du gouvernement de François Legault de la réalité d'une grande partie de la population qui peine à se chauffer convenablement en raison du coût de la facture d'énergie.

Dans ce contexte, que peut-on faire pour mettre les problèmes d'accès à l'énergie sur la place publique et faire reconnaître l'importance de sortir d'un discours moralisateur basé sur la responsabilité individuelle?



ACTIONS À COURT TERME (2023)

ÉLABORER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION



MOBILISER LE MILIEU COMMUNAUTAIRE AUTOUR D'UNE CAMPAGNE DE MOBILISATION



RÉCLAMER DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR S'INSCRIRE DANS LES ACTIONS GOUVERNEMENTALES À VENIR

(par exemple : chantier de la transition énergétique)



**ACTIONS À
MOYEN TERME
(2024-2025)**

**FAIRE RECONNAÎTRE UNE
JOURNÉE SUR LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE À UNE DATE
SYMBOLIQUE**



**CO-CONSTRUIRE DES
ALLIANCES AVEC DIFFÉRENTS
ACTEURS POUR MENER DES
ACTIONS CONCERTÉES**



**FAIRE DE LA REPRÉSENTATION
POLITIQUE À PLUSIEURS
PALLIERS DE GOUVERNEMENT**

